



A Riyadh, le 17 février 2026

Procès-verbal Conseil d'établissement du 17 février 2026

Le quorum est atteint. 19 présents et une procuration sur 21

Ouverture de la séance à 18h04.

Monsieur REGNIER indique que Madame CUSCUSA, représentante des parents, étant absente et sa suppléante également, a donné procuration à Madame DIERCKENS pour voter en son nom.

Secrétaire de séance : Me MAURRIC Isabelle

1) Approbation de l'ordre du jour.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

2) Approbation du CR du 09/11/2025.

Les représentants des parents demandent à avoir le compte rendu plus rapidement après le conseil.

Réponse de la direction : oui, nous allons vous envoyer le PV le plus tôt

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

Moyennant la vérification de l'observation ci-dessus

3) Budget :

Monsieur OUFAQUI, DAF, prend la parole pour présenter le budget. Ce budget, qui n'a pas été présenté depuis 3 ans, est en attente de validation par le CDG. 95% des recettes proviennent des frais de scolarité.

Il a été élaboré avec l'objectif d'être équilibré et avec une soutenabilité financière. Il a été construit sur la base des dépenses de 2025.

Les dépenses sont sur 2 sections, une de fonctionnement (dépenses courantes et pédagogiques, salaires...) et une autre d'investissement (immobilier, informatique...).





Elles ont été budgétisées pour environ 69 millions SAR, composées à 60% des frais de personnel/formation, le reste étant composé des dépenses pédagogiques, de frais de fonctionnement et d'entretien, des loyers, des amortissements et des provisions (créances douteuses et nouvelle école).

Le renouvellement du parc informatique, les équipements pédagogiques et la refonte du site internet font partie de l'investissement.

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à environ 70 millions SAR composées à 95% des frais de scolarité et d'inscription et 5% des revenus APS, produits financiers.

Il y a une forte dépendance aux effectifs, ceci est un point de vigilance car il y a des charges incompressibles. Un recouvrement efficace est crucial pour la trésorerie.

Il faut assurer une gestion prudente et soutenable.

Ce budget doit être suivi, ligne par ligne afin de suivre la capacité d'autofinancement de l'école.

Question d'un représentant des enseignants : une ligne de caisse de solidarité est prévue au budget ?

Réponse du DAF : Oui, une ligne budgétaire est prévue et une commission sera mise en place pour étudier les demandes.

Intervention d'une représentante de parents : ce n'est pas une présentation de budget

Réponse du DAF : effectivement mais ce sont les grandes lignes, le budget n'étant pas validé par le CDG, nous ne pouvons pas détailler

Intervention de la représentante des élèves : est-il possible de donner accès au réseau wifi aux élèves car nous sommes beaucoup à travailler sur les tablettes et ordinateurs portables.

Réponse de Monsieur REGNIER : non, pour des raisons de sécurité et de flux, ce n'est pas possible. Peut-être prévoir dans la nouvelle école.

Question des parents : pourquoi ne pas faire des ventes de gâteaux pour augmenter le budget ?

Réponse : non, pour des raisons sanitaires et juridiques ce n'est pas possible

Question des parents : l'augmentation des frais de scolarité qui a été annoncée lors de l'assemblée générale, a-t-elle été prise en compte dans le budget ?

Réponse du DAF : oui, mais seulement sur le 1^{er} trimestre 26/27 car le budget est établi sur l'année civile.



4) Approbation du calendrier 2026/2027 :

La commission permanente s'est réunie le 4 février pour préparer l'approbation du calendrier lors du conseil d'établissement. Cette commission n'a pas permis de choisir un calendrier parmi ceux proposés.

Les membres du conseil d'établissement vont devoir voter entre les calendriers A, B et C à bulletins secrets.

Nombre de votants : 20

Calendrier A : 0

Calendrier B : 14

Calendrier C : 6

Le calendrier B est adopté, mais il doit être soumis et validé par le SCAC, l'IEN et l'AEFE. Cependant, il faut ajouter les jours fériés du 23/09 (fête nationale) et le 22/02 (fondation day)

5) Charte vidéo

Il y a 100 caméras, 58 ont été ajoutées mais certaines sont mal orientées. Un local CCTV est opérationnel 24/24 7j/7j. Les vidéos sont conservées pendant 1 mois.

Monsieur MONCHIET, responsable de la sécurité, indique qu'à ce jour, il y a une gestion parfaite, tout est encadré avec la direction. Il n'y a pas de caméras dans les vestiaires et les toilettes.

Intervention d'un parent : est-il possible d'augmenter le délai à 3 mois pour la sauvegarde des vidéos ?

Réponse de Monsieur MONCHIET : non, la réglementation saoudienne nous impose 1 mois et le serveur ne nous permet pas de sauvegarder 3 mois de vidéos.

Intervention d'un parent : pour le contrôle et les décisions est-il possible d'ajouter (et/ou) le CDG, en fonction des cas ?

Réponse de Monsieur MONCHIET : Pour les autorités saoudiennes, le proviseur et le DAF sont responsables, donc ce n'est pas et/ou le CDG.

Intervention de Monsieur REGNIER : le chef d'établissement est le 1^{er} responsable de la sécurité. Il y a une séparation des responsabilités avec le CDG et je le rappelle régulièrement.

6) PPMS

C'est un plan obligatoire pour toutes les écoles. Ce plan vise à anticiper tous les risques.

Il y a 3 types de risques couverts par le PPMS : l'intrusion, l'incendie mineur et majeur et les risques naturels et technologiques.

L'établissement dispose de personnels formés et réalise des exercices de haut niveau permettant une mise à l'abri très rapide des élèves et du personnel.



Question d'un représentant du personnel : Est-il possible d'empêcher les parents qui se garent devant l'école, c'est dangereux ?

Réponse de Monsieur MONCHIET : il y a déjà beaucoup de gardes qui font la circulation, mais malheureusement il y a beaucoup d'incivilité et les locaux sont mal adaptés.

Question d'un parent : Est-il possible d'étaler les sorties pendant le ramadan ?

Réponse de Monsieur REGNIER : le ministère de l'éducation impose des horaires qui sont difficilement changeables.

Réponse de Monsieur Ait LHADJ : Il y a 5 minutes de décalage à la sortie entre la maternelle et l'élémentaire pour avoir une fluidité et nous avons prévu une amplitude de 30 minutes le matin. Nous rappelons qu'il n'y a pas de garderie durant le ramadan.

Intervention de Monsieur REGNIER : La ville nous a imposé d'enlever les blocs en béton à l'entrée de l'école, de ce fait, l'extérieur est moins sécurisé.

7) Bilan des absences :

Il faut objectiver avec des chiffres. Au primaire, tous les enseignants sont remplacés.

Au 1 semestre 2026, sur 23981h de cours au second degré, 1340h non pas été assurées, soit 5.58% (2.02% en enlevant les absences dues à des formations ou des voyages)

Pour comparer avec la France, 9% des cours ne sont pas assurés, 56% des établissements n'ont pas tous les enseignants à la rentrée et 12% des absences sont remplacées, contre 21.86% à l'EFIR.

Certains mois sont à risque, comme novembre avec les maladies et les formations. Cette année, il y a eu 25% d'absence sur 3 jours.

Question d'un parent : Est-il possible de décaler les formations ?

Réponse de Monsieur REGNIER : nous n'avons pas la main sur le calendrier des formations, malheureusement, ce n'est pas possible. 40% des formations sont en ligne mais sur le temps de travail.

Question d'un parent : Y a-t-il un vivier au secondaire ?

Réponse de Monsieur REGNIER : nous faisons régulièrement des campagnes de recrutement qui s'avèrent infructueuses, il y a une vraie difficulté à recruter dans le secondaire.

Demande de confirmation d'un parent : 5.58% d'absence des enseignants et 2.02% si l'on déduit les absences pour les formations ?

Réponse de Monsieur REGNIER : oui, tout à fait

Des DS sont programmés le samedi pour sauvegarder des heures de cours

Parent : le problème se situe plus au collège, car au lycée les cours sont rattrapés.

Monsieur BOULMANE : pas de problème pour les 3eme qui terminent le programme pour le DNB. Plus de soucis pour les 6eme, 5eme et 4eme.

Suggestion d'un parent : pour les 6eme est-il possible d'utiliser le vivier du primaire puisque c'est la fin du cycle 3 ?



Réponse de Monsieur REGNIER : oui, c'est quelque chose que nous pouvons envisager sans mettre le primaire en difficulté.

Au 1^{er} semestre, il y a eu 18014h d'absences d'élève, tout niveau confondu au secondaire. Un retard de plus de 10 minutes est considéré comme une absence. Pour les terminales, 50% des absences ne sont pas justifiées et 75% des absences pour maladies ne sont pas justifiées par un certificat médical. Une augmentation significative est remarquée le jeudi et le dimanche.

Question de la représentante des élèves : pourquoi ne pas laisser rentrer un élève à son 1^{er} retard ?

Réponse de Monsieur REGNIER : il ne peut pas y avoir de différence

8) Questions diverses :

Comme convenu lors du dernier conseil d'établissement, les questions diverses ont été traitées par écrit. Une réponse a été donnée par mail le 15 février.

Intervention des parents : nous n'avons pas la même lecture du texte concernant les vacances pour le calendrier. Il ne s'applique pas à l'étranger

Réponse de Monsieur REGNIER : La base de 7 semaines de travail pour 2 semaines de congé est un objectif à atteindre, faisant référence à l'arrêté ministériel et note du code de l'éducation.

Les parents : Concernant les postes AEFE, l'EFIR n'a pas demandé plus de poste ?

Réponse de Monsieur REGNIER : non. Je précise que les candidats que nous avons retenus, peuvent ne pas venir car leur académie d'origine peut refuser le détachement.

Les parents : concernant les uniformes, est-il possible d'échelonner pour les mettre en place à la maternelle ?

Réponse de Monsieur REGNIER : Nous reviendrons vers vous avec le CDG pour vous présenter et échelonner ou pas.

Fin de séance à 20h00

Fin de compte rendu

La secrétaire de séance
Isabelle MAURRIC

Le président
Arnaud REGNIER



